

Sujets islamiques-Sujets concis-Discours
(22) : Sermon à la veille de Ramadan.

Au Nom d'Allah, Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux

Au nom d'Allah Le Tout Miséricordieux, Le Tout Miséricordieux

Louanges à Allah, Seigneur de l'univers, Bénédiction et Paix sur notre maître Mohammad, le probe qui croit en la promesse d'Allah. Ô Allah ! Notre connaissance se limite aux sciences que tu as permis que nous apprenions. Tu es le Seul Connaisseur, Tu es le Sage. Ô Allah ! Aide-nous à apprendre ce qui peut nous être utile et accrois notre savoir ; Aide-nous à distinguer le vrai et à le suivre ; Aide-nous à discerner le faux et à l'éviter ; Fais que nous mettions en vigueur les instructions et les conseils que nous écoutons ; Fais-nous compter par Ta Miséricorde dans le rang de Tes serviteurs vertueux.

Ramadan est le mois des cultes et du loyalisme :

Honorables frères, c'est la dernière leçon à la veille de Ramadan, c'est pourquoi il faut nous attarder quelque peu sur le concept du Jeûne durant ce mois.

Le premier point à soulever :

C'est le mois de l'adoration et des cultes proprement dit. Ayant gravi la première marche de sa chaire, le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) a dit :

((Amine))

Puis il a repris :

((Humilié, malheureux et perdant soit-il, l'homme qui se garde d'invoquer les Bénédiction d'Allah en ma faveur lorsqu'on parle de moi en sa présence.

Humilié, malheureux et perdant soit-il, l'homme qui vit le mois de Ramadan sans avoir obtenu la remise de ses péchés.

Humilié, malheureux et perdant soit-il, celui dont les parents atteignent un certain âge chez lui sans qu'il ait réussi à accéder à la Djannah.- faute de piété filiale à leur égard)).

[At-Tirmidhi d'après Abû Houraira].

Chers frères, Allah, exalté soit-Il, vous fait don d'une offre spéciale :



((Celui qui observe le jeûne durant le mois de Ramadan par foi pure, en s'attendant à en être rétribué par Allah, Allah, exalté soit-Il, lui pardonnera tous ses péchés : ceux commis antérieurement et ceux qu'il commettra ultérieurement)).

J'ai trouvé un autre hadith dans le Sahih de Moslim et celui du Boukhari dans lequel le Messenger d'Allah (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) a dit :

((Celui qui passe les nuits de Ramadan à accomplir la Salât par foi pure et en s'attendant à en être rétribué par Allah, se verra absous de tous ses péchés commis antérieurement)).

[Al-Boukhari d'après Abû Houraïra].

Cela veut dire que nous disposons d'une opportunité annuelle qui laisse à désirer ; essayons de renouveler nos intentions et notre pacte envers Allah, exalté soit-Il.

Points d'appui cruciaux durant Ramadan :

1. Ramadan est le mois de la droiture :

En effet, Ramadan implique quatre supports cruciaux, dont la droiture ; et ne te laisse pas persuader qu'une fois le mois de ramadan passé tu peux renoncer à cette conduite et longer à nouveau le chemin de la désobéissance et de l'indiscipline, ne sois pas pareil à celle dont le Coran évoque son histoire :

[Et ne faites pas comme celle qui défaisait brin par brin sa quenouille après l'avoir solidement filée...].

[Coran 16 AN-NAĤL (LES ABEILLES) : 92.]

Ne sois pas non plus pareil à la monture qui ne connaît pas la raison pour laquelle son maître l'a attachée ni celle pour laquelle il l'a relâchée.

Si tu fais preuve de droiture durant les trente jours du mois de Ramadan, si tu y observes les ordres et les instructions d'Allah, exalté soit-Il, tu seras tenu de respecter cette conduite durant tous les mois de l'année.

La droiture consiste entre autres à

détourner le regard de tout ce qui est illicite ; à savoir que celui qui garde son regard longtemps fixé sur les choses illicites Allah les lui remplira de la braise du feu de Géhenne le Jour de la Résurrection alors que celui qui baisse son regard à la vue de tout ce qui est illicite, Allah, exalté soit-Il, comblera son cœur de suavité jusqu'à ce qu'il compare devant Lui, exalté soit-Il.



((Le regard est une flèche empoisonnée lancée par le diable)).

[Hadith Qudusy]

Si le Prophète avait dit « une simple flèche » sans faire allusion au venin, le sens aurait été différent ; autrement dit, la flèche peut atteindre un endroit quelconque du corps, mais si elle était infectée elle porterait atteinte à tout le corps. Par conséquent, celui qui ne prête aucune importance à retenir son regard ne tardera pas à déceler un voile sur son cœur qui l'empêchera d'être en contact direct avec Allah même s'il accomplit la Salât, cette dernière sera dénuée de tout recueillement et de toute humilité et se traduira en une suite de gestes articulés.

Il en est de même pour le contrôle de l'ouïe, Allah, exalté soit-Il, dit :

[Et, parmi les hommes, il est [quelqu'un] qui, dénué de science, achète de plaisants discours pour égarer hors du chemin d'Allah et pour le prendre en raillerie. Ceux-là subiront un châtiment avilissant.]

[Coran 31 LUQMĀN : 06.]

[...de plaisants discours...]

Allusion au chant et à tous les divertissements auxquels s'attachent les gens durant le mois de Ramadan. Si tu as l'intention de suivre tous les programmes

télévisés tu ne pourras pas réaliser le but convoité de ce noble mois car la vue et l'ouïe ont besoin d'être réglées tout au long de ce mois. La diffamation, la calomnie, les paroles mensongères, les fausses déclarations, l'imitation, fidèle fut-elle ou outrée, la raillerie... toutes ces maladies du cœur ont besoin d'être contrôlées et domptées ; de même en est-il de la main, elle ne doit manger que du licite et ne dépenser que du licite. Le Messenger d'Allah (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) a dit :

((Le perspicace est celui qui se juge soi-même et œuvre pour la vie future alors que l'inconscient est celui qui donne libre cours à ses passions et passe son temps à formuler des souhaits)).

[Ibn Madjah d'après abû Ya'la Chaddad ibn Aous.]

Ceci étant, tu n'as nullement besoin de renoncer à boire et à manger tout en commettant les désobéissances et les péchés, ce serait à la fois ridicule, insensé et contradictoire. En principe, Allah, exalté soit-il a rendu licite l'eau et la nourriture parce qu'ils entretiennent la vie de notre organisme ; or, tu y renonces pendant le mois de ramadan et tu t'engages sans réserves dans les actes qu'Allah a rendues illicites. Ainsi, par le jeûne, Allah, exalté soit-Il, prépare Ses créatures et les aide à se détourner des choses illicites en les amenant à renoncer et de propos délibéré aux choses licites durant ces trente jours.

Le mois de Ramadan est le mois de la droiture, il n'admet aucun autre comportement.

2. Ramadan signifie la Salât :

La droiture dans la conduite, le contrôle des sens, les invocations, le détournement du regard de tout ce qui est illicite, la maîtrise des propos, le renoncement à écouter tout ce qui se dit, tout cela vise à obtenir la satisfaction d'Allah, exalté soit-Il, et à être en contact direct avec Lui. Or, cela ne peut se

réaliser que durant la Salât des Tarawih.

Les gens sont prêts à parcourir des kilomètres et à se déplacer d'un bout de la ville à un autre, pour acheter un kilo de fèves : « Les fèves sont bons » diront-ils.

Il faut avoir présent à l'esprit que l'accomplissement de la Salât est d'autant plus important que le plat de fève que tu te prépares ; ta religion honorable exige que tu choisisses une mosquée pour y accomplir la Salât des Tarawih, d'aller à la quête d'un imâm qui psalmodie le Coran et récite chaque nuit un chapitre du



Coran.

L'imâm al-Ghazali, qu'Allah lui fasse miséricorde, dit à ce propos : «La récitation du Coran au sein de la mosquée entraîne le plus haut degré de la rétribution divine, plus précisément si tu le récites en cours de Salât ou que tu l'écoutes ; tu atteins le plus haut degré du

recueillement et cela n'est possible que pendant la Salât des Tarawih. A cet effet, ta vie doit être organisée pendant ce mois sacré non à base de rencontres futiles, de festins interminables et de réunions vaines puisque c'est le mois des cultes, tu dois prendre l'initiative d'assister aux cercles d'études, à la Salât des Tarawih, à la Salât du Fadjr à la mosquée. Il paraît que la Volonté d'Allah, exalté soit-Il, implique que tu prennes l'habitude de fréquenter la mosquée pendant le mois de Ramadan et que tu la mettes en vigueur le reste de l'année ; le Messager d'Allah (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) a dit :

((Celui qui accomplit la Salât du Fadjr sera favorisé par la protection d'Allah, exalté soit-Il ; gardez-vous de porter préjudice à celui qu'Allah, exalté soit-Il, protège -car le cas sera pareil à un attentat contre Allah, exalté soit-Il, et à une violation de la Sécurité d'Allah qu'Il a accordée à ce

prieur-. Quiconque se hasarde à réfuter le pacte d'Allah se voit exposé à Son châtement -Allah vengera infailliblement celui qui a été agressé alors qu'il est sous Sa Protection-, et sera jeté sur son visage dans le feu de Géhenne, la tête la première -à moins qu'il ne se repente à temps ou qu'Allah ne lui pardonne-))

[Moslim d'après Anas ibn Sirîne].

Ramadan est le mois de la droiture ; le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) a dit :

((Satan a désespéré d'être adoré dans votre terre que voici –Allusion à la péninsule arabique- mais il s'est suffi à ce que vous commettiez les désobéissances et les péchés que vous considérez peu graves))

[Ahmad d'après abû Houraira].

Un des Musulmans pourrait prétendre : « Je n'ai tué personne, je n'ai commis aucun acte de fornication, je n'ai pas volé, je n'ai pas consommé du vin » ; nous lui dirons: Tu as bien agi, tu as réussi à éviter ce qu'on appelle les grands péchés ou les ravageurs, mais les péchés qui rompent tout lien avec Allah, exalté soit-Il, sont ceux auxquels tu prêtes peu d'importance, ainsi que le fait de contrôler ses propos, de détourner son regard, d'éviter de perdre son temps dans les divertissements et les films... tout cela est susceptible d'élever une barrière qui t'écarte du Droit Chemin, celui d'Allah, exalté soit-Il. Ramadan est le mois de la droiture, de la Salât, du contact direct avec Allah ; Allah, exalté soit-Il, dit :

[Certes, c'est Moi Allah : point de divinité que Moi. Adore-Moi donc et accomplis la Şalât pour te souvenir de Moi.]

Coran 20 ṬĀ-HĀ : 14.

Allah, exalté soit-Il, dit aussi :

[Non ! Ne lui obéis pas ; mais prosterne-toi et rapproche-toi]

Coran96 AL-ALAQ (L'ADHERENCE) : 19.

La Salât est une illumination, une purification et un ravissement ; elle aide le croyant à s'élever à un rang sublime, c'est également une balance, et celui qui saura s'acquitter d'une promesse sera largement rétribué.

3. Ramadan signifie la récitation du Coran :

Le Noble Coran assure une opulence avérée qui ne peut entraîner de déficience ; d'ailleurs, on ne peut devenir riche si le Coran nous fait défaut ; il stimule le cœur. Il peut être lu ou récité de deux manières, une récitation qui consiste à rendre un culte qui est celle récitée par tout le monde et une autre récitation de recueillement où le croyant réfléchit sur les ordres et les interdictions, le licite et l'illicite ; une récitation qui s'attarde sur les récits qui troublent l'âme et remémorent l'Histoire des temps révolus.



Ceci dit, toute personne qui accomplit collectivement la Salât du Fajr à la mosquée, prend place dans un coin de la mosquée dans l'attente du lever du soleil, patiente une vingtaine de minutes avant d'accomplir la Salât du Duha aura la rétribution intégrale de celui qui rend le culte d'un Hajj et d'une Umra.

Par ce procédé, tu peux aisément gagner trente cultes de Hajj et trente autres d'Umra durant les 30 jours de Ramadan ; tu peux également réciter les oraisons matinales et vespérales et implorer Allah pour la remise de tes péchés.

4. Ramadan est le mois des œuvres de charité :

Ramadan est le mois de la droiture, tel est le point le plus crucial, le mois de la connexion avec Allah, le mois du Coran, le mois des œuvres de bienfaisance ; nous devons avoir perpétuellement présents à l'esprit ces quatre points. Le Messager d'Allah (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) était munificent et faisait preuve d'une générosité excessive durant ce mois-ci.



Voici un conseil désintéressé que je t'adresse :

Essaie d'écrire une liste qui comprend le nom de tes frères qui souffrent de pénurie, essaie d'inscrire leurs problèmes, guide-les sur le Chemin Droit, celui d'Allah, exalté soit-Il, essaie de prendre de leurs nouvelles, fais preuve de respect aux plus

vieux... tout cela pour obtenir l'affranchissement du Feu de Géhenne.

Nous disposons d'une grande opportunité chers frères, nous pouvons obtenir l'absolution de nos péchés commis dans le passé, sachez que si le serviteur d'Allah vit une contrition parfaite, Allah, exalté soit-Il, par Sa Volonté fera oublier aux Anges chargés d'inscrire les actes des fils d'Adam, les péchés commis par ce repentant.

Nous souhaitons vivement que tous les croyants retroussent leurs manches, se préparent volontairement à mettre en vigueur les cultes durant les trente jours ; n'oubliez pas que ce mois est celui de la proximité avec Allah, la bravoure serait de goûter à cette proximité.

((Celui qui observe le jeûne durant le mois de Ramadan par foi pure, en s'attendant à en être rétribué par Allah se verra absous de tous ses péchés commis antérieurement)).

Louange à Allah, Le Seigneur de l'univers